



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR - RESTAURANT SCOLAIRE ANDEL -

## Année scolaire 2024/2025

☎ 02-96-31-13-03

Salle du Vieux Moulin - 22400 ANDEL

Responsable : Madame Chantal POULOUIN

### REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Article 1 :** Pour pouvoir prendre son repas au restaurant scolaire de la commune d'ANDEL, il est **obligatoire d'inscrire au préalable l'enfant auprès du secrétariat de Mairie, 7, rue Abbé Hingant à ANDEL.**
- Article 2 :** Le restaurant scolaire fonctionne tous les jours d'école.
- Article 3 :** Les commandes de repas auprès du GIP LAMBALLE (cuisine centrale) doivent être passées 3 jours à l'avance par la responsable de la cantine.  
Aussi, afin d'assurer un service de qualité, le parent doit **impérativement signaler tout changement** (présence ou absence de l'enfant) **3 jours à l'avance** (avant 10h00) au secrétariat de la mairie ☎ 02-96-31-10-04.  
Rappel : tous les repas pour lesquels l'enfant est inscrit sont dus (en cas d'absence prolongée, les 2 premiers repas sont facturés d'office).  
Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, les repas des absents ne sont pas remis aux familles (ils sont détruits).  
NB : L'école et la mairie sont deux établissements distincts, aussi ce n'est pas à l'école de prévenir de l'absence ou de la présence d'un enfant, mais bien au parent.
- Article 4 :** Aucun menu autre que celui proposé ne sera servi sauf sur avis médical.
- Article 5 :** Les enfants malades ou nécessitant des soins médicaux attentifs ne peuvent fréquenter le restaurant scolaire. **Aucun médicament ne peut être administré.** Le personnel s'engage, en cas d'accident ou maladie d'un enfant, à prévenir la famille de ce dernier ou les sapeurs-pompiers.
- Article 6 :** Lors de l'inscription, les parents **obligatoirement** :  
– **doivent signer le présent règlement**, (un exemplaire à retourner en mairie) ;  
– **s'engagent à lire ou à faire lire aux enfants «les règles de vie du restaurant scolaire»**  
Toute inscription entraîne l'approbation du présent règlement et des règles de vie.
- Article 7 :** Il est demandé aux familles qui utilisent le service de «restaurant scolaire» et «garderie» **de faire deux paiements distincts** (en aucun cas additionner les deux factures).

M/MME ..... représentant(s) légal(aux)  
de l'enfant ou des enfants .....  
**atteste(nt) avoir pris connaissance du présent règlement.**

Signature(s) :

Fait à Andel, le ..... / ..... / 2024.

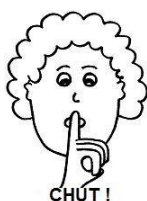
#### Règlement + règles de vie du restaurant scolaire imprimé en 2 exemplaires :

- ☐ 1 à destination des parents  
☐ 1 à destination du secrétariat de mairie

# Règles de vie au restaurant scolaire



*Pour que mon repas soit un moment de plaisir et de détente...*



| A la Cantine                                                                                            | Pourquoi ?                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Avoir les mains propres                                                                                 | Le savon tue les microbes                                                                           |
| Rentrer et m'installer calmement                                                                        | Pour respecter mes camarades et éviter une chute (c'est dangereux)                                  |
| Me tenir correctement à table<br>Manger proprement                                                      | Une bonne position favorise la digestion<br>Pour respecter mes camarades                            |
| Discuter avec ses camarades de table uniquement- Je peux rigoler mais pas trop fort<br>Parler doucement | Parce que certains de mes camarades voudraient manger dans le calme                                 |
| Goûter à tout                                                                                           | Pour découvrir des aliments que je ne connais pas                                                   |
| Lever le doigt pour demander quelque-chose<br>Demander l'autorisation avant de me lever                 | Se lever gêne le service                                                                            |
| Respecter les règles de politesses (merci, svp...)                                                      | Parce que je respecte mes camarades et les dames du service                                         |
| Prendre soin du matériel                                                                                | Il faut respecter le matériel et éviter de salir                                                    |
| A la fin du repas, attendre qu'on m'autorise à me lever ; sortir dans le calme                          | Pour éviter les bousculades, faciliter le travail des dames de cantine.                             |
| Lorsque je vais à la cantine, je ne dois pas courir, bousculer ou me bagarrer                           | Je peux me faire mal ou blesser mes camarades                                                       |
| Parler fort ou Crier dans la salle de restaurant                                                        | Ça dérange mes camarades. Une cantine est d'abord un lieu calme. Je peux parler sans élever la voix |
| Dire des gros mots ou insulter mes camarades ou les adultes                                             | C'est impoli. Chacun a droit au respect                                                             |
| Aller aux toilettes ou Me lever sans autorisation                                                       | Cela peut gêner le service.                                                                         |
| Jouer avec la nourriture, la jeter ou la gaspiller                                                      | .Pour que tous les enfants aient à manger ; je ne suis pas seul. Et je dois respecter la nourriture |
| Détériorer le matériel (ex :taper sur les tables, poser ses pieds sur les bancs, salir les murs)        | Je dois respecter le matériel. Manger dans un environnement calme et propre est plus agréable       |
| Je ne dois pas apporter de crayons, jouets ou tout autre chose qui n'a pas de rapport avec la cantine   | La salle de cantine n'est pas un lieu de jeu.                                                       |